

Consignes concernant la COVID-19 à l'intention des PARENTS D'ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

ATTENTION : Ces consignes sont mises à jour régulièrement

Qu'il soit VACCINÉ OU NON contre la COVID-19, j'applique les recommandations suivantes en fonction des SYMPTÔMES de mon enfant :



A Mon enfant a **un seul** des symptômes suivants :

- Fièvre de 38,1 °C et plus (T° buccale)
- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge

OU

Mon enfant a **au moins deux** des symptômes suivants :

- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre



A ISOLEMENT ET DÉPISTAGE

Les symptômes **débutent à la maison** :

- Je garde mon enfant à la maison.
- J'avise l'école.
- Je fais tester mon enfant.
- En cas de doute, **je remplis l'outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici** ou j'appelle le **1 877 644 4545**.

Préscolaire SEULEMENT

Si mon enfant qui est au **préscolaire** a des **symptômes** et qu'il doit passer un **test de dépistage**, tout autre enfant de la maisonnée, **âgé de 5 ans et moins**, doit aussi rester à la maison, jusqu'au résultat du test.

Préscolaire ET Primaire

Si mon enfant est identifié par la santé publique comme un **contact étroit d'un cas positif** à la COVID-19 **ET** qu'il a des **symptômes**, tous les membres de la maisonnée **considérés non protégés*** doivent s'isoler jusqu'au résultat du test.

Le symptôme **début** à l'école :

- L'école **pourrait** réaliser un **test de dépistage nasal*** et le résultat me sera communiqué rapidement par la direction de l'école (**voir page 2**).



B Mon enfant a **un seul** des symptômes suivants :

- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre



B ISOLEMENT ET OBSERVATION 24H

Le symptôme **début** à la maison :

- J'avise l'école.
- Je garde mon enfant à la maison **ET je l'observe pendant 24 heures**.

Après 24 heures d'observation à la maison :

- Si le symptôme est **résolu** et qu'il n'y a pas de nouveau symptôme, mon enfant peut retourner à l'école.
- Si le symptôme est **toujours présent** ou si un **2e symptôme** apparaît, **je suis les recommandations de la situation A** (isolement et dépistage).

Le symptôme **début** à l'école :

- L'école **pourrait** réaliser un **test de dépistage nasal*** et le résultat me sera communiqué rapidement par la direction de l'école (**voir page 2**).

*** Une personne est considérée protégée si elle remplit une des 3 conditions suivantes :**

- Elle a reçu 2 doses de vaccin, dont la deuxième il y a 7 jours ou plus, avec un intervalle d'au moins 21 jours entre les 2 doses.
- Elle a eu un épisode de COVID-19 confirmé par laboratoire il y a plus de 6 mois, et a reçu une dose de vaccin depuis 7 jours ou plus et au moins 21 jours après le début de la maladie.
- Elle a eu un épisode de COVID-19 confirmé par laboratoire depuis 6 mois ou moins.

Que se passe-t-il si un cas de COVID-19 est déclaré dans la classe de mon enfant ?

- Je me réfère au **Tableau de conduite pour les cas et contacts dans les écoles primaires et secondaires**.
- Une analyse de la situation sera faite par la Direction de la santé publique de l'Outaouais et des consignes supplémentaires pourront être données.
- Je fais dépister mon enfant, **même s'il n'a pas de symptôme** et même s'il est **considéré protégé***.

Que se passe-t-il si je refuse de faire passer un test à mon enfant qui a des symptômes ?

- Je le garde en isolement à la maison **pendant 10 jours**.
- Tous les membres de notre maisonnée doivent aussi s'isoler **au moins 10 jours** sauf s'ils sont **considérés comme protégés***.
- Tous les membres de notre maisonnée doivent surveiller leurs symptômes **pendant 14 jours**, qu'ils soient vaccinés ou non.

Consignes concernant la COVID-19 à l'intention des PARENTS D'ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

ATTENTION : Ces consignes sont mises à jour régulièrement

RAPPEL sur le test rapide nasal de COVID-19 disponible dans les écoles primaires

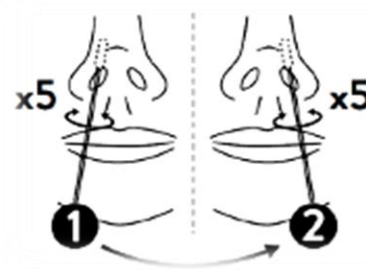


Le test rapide est un moyen qui s'ajoute aux autres mesures de prévention mises en place, afin de limiter les risques d'éclosion dans les milieux scolaires.

Voici un rappel des informations publiées dans le **feuillet explicatif du ministère de l'Éducation¹**, qui vous a été remis par votre école. **Le dépistage de la COVID-19 à l'école consiste à faire passer un test à un enfant qui développe des symptômes durant la journée.** Ce test sera fait par un membre du personnel scolaire identifié par la direction d'école et formé à cette fin.

Le test Panbio de la compagnie Abbotts sera utilisé pour faire le dépistage. Il est gratuit et sera réalisé pendant les heures de classe. **La durée est de quelques minutes seulement et un résultat est obtenu en 15 minutes.**

Le test nécessite **un prélèvement nasal peu profond**, contrairement à un test en centre de dépistage (CDD), à l'aide d'un écouvillon qui ressemble à un coton-tige (voir image). Il n'y a aucun effet secondaire. Seul un léger inconfort lié au prélèvement peut être ressenti.



Participation volontaire au dépistage

Afin de faire part de votre décision quant à la participation de votre enfant à un éventuel test de dépistage à l'école, **vous devez remplir le formulaire de consentement remis par votre école**, le signer et le retourner à l'enseignante ou à l'enseignant de votre enfant.

À noter que le consentement donné est valide pour la durée de l'année scolaire. La participation au dépistage de la COVID-19 est volontaire. Vous pouvez refuser que votre enfant reçoive un test de dépistage ou retirer votre consentement à tout moment. **Quelle que soit votre décision, il est important de suivre toutes les recommandations de santé publique et de continuer à appliquer les consignes sanitaires de base et celles en vigueur dans l'école de votre enfant.**

Résultat du test de dépistage

Le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent vous seront communiqués rapidement par la direction de l'école.

Résultat **NÉGATIF**

L'enfant peut rester en classe en portant un masque (préscolaire et primaire). Vous devez demeurer vigilant. Si des symptômes persistent, vous devrez vous présenter dans un centre de dépistage pour que soit réalisé un test de laboratoire.

Résultat **POSITIF**

L'enfant est isolé. Vous serez contacté pour le ramener à la maison en vue de réaliser un test dans un centre désigné de dépistage.

Autre maladie infectieuse que la COVID-19

Même si votre enfant a un **résultat négatif au test** de la COVID-19, **il pourrait être exclu de l'école, s'il présente des symptômes pour lesquels l'exclusion d'un enfant est habituellement recommandée, telle que la fièvre** (autre que la COVID). Vous pouvez vous référer au **Tableau 3** du guide publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux : [Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#).

¹ Dépistage de la COVID-19 par tests rapides à l'école advenant l'apparition de symptômes durant la journée. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/tests-rapides_feuilletparents.pdf?1631105687